

## La règle tue, la littérature vivifie

Par An-Chyun Jeng

Publication en ligne le 22 décembre 2020

### Résumé

---

Actuellement, le rôle que doit jouer la littérature dans la classe du FLE divise les didacticiens. Pourtant, dans le passé, cette question ne se posait pas. Bien souvent même, les grammairiens et les lexicologues recouraient aux textes des grands auteurs pour illustrer leurs descriptions de la langue. C'est toujours le cas actuellement dans quelques manuels de grammaire réputés (Grevisse, Wagner/Pinchon, Riegel/Pellat/Rioul), ainsi que dans des dictionnaires qui font autorité comme le *Robert* ou le *Larousse*. Mais cette question est inséparable d'une autre plus large, qui est la tension existant depuis toujours entre la grammaire et la littérature. Il est avéré que la langue des écrivains se caractérise par son écart par rapport à la langue usuelle ; celle-ci constitue, en revanche, l'objet privilégié de réflexions des grammairiens, et les enseignants du FLE sont chargés de la faire connaître à leurs élèves. Sans évoquer la complexité culturelle que véhicule le français littéraire, la langue de Molière est difficile à cause de ses nombreuses tournures. Les apprenants, plus précisément les Taïwanais sinophones dont nous analysons l'apprentissage dans la présente étude, après le stade élémentaire du français, vont rapidement découvrir que cette langue est faite de multiples nuances et subtilités, fixées plutôt par l'usage que par des contraintes logiques. Les difficultés sont telles que nous voyons même des auteurs chevronnés peiner dans leur écriture. Dans notre étude, nous examinerons quelques questions de grammaire soulevées par certains auteurs. Tant d'incertitudes chez eux rassurent nos apprenants. Ils découvrent qu'ils ne sont pas les seuls à s'évertuer dans l'apprentissage de cette langue, dont la maîtrise exige une longue patience, et beaucoup d'efforts d'assimilation des tournures, tant usuelles que littéraires.

# Mots-Clés

---

littérature, Flaubert, grammaire, FLE, clarté.

## Table des matières

1. Mythe de la clarté
2. Exemples de quelques difficultés de langue
  - 2.1. Syntaxe
  - 2.2. Conjugaison
  - 2.3. Les pronoms relatifs *qui, que, dont, où*
  - 2.4. La préposition *de*
  - 2.5. Autres prépositions
  - 2.6. Orthographe et lexicologie
3. L'Usage vs la Règle
- Conclusion

## Texte intégral

---

Selon certains Asiatiques, le trésor de la France est sa littérature. Mérimée pensait de même en faisant cette remarque sur la langue française : « Dès le moyen âge, aussitôt que le parler gaulois devient une langue écrite, on le travaille. À peine les mots existent-ils, et déjà on les discute, on les choisit. Ils reçoivent du goût public une espèce de consécration qui les rend précis, c'est-à-dire durables, et qui donne à notre idiome cette clarté dont il s'enorgueillit justement. En France, à toutes les époques et dans toutes les conditions, les hommes éminents se sont piqués de bien écrire. Politique, guerrier, courtisan, quiconque a dû s'adresser à des Français, s'est présenté devant des juges qu'on ne peut convaincre à moins de les séduire. <sup>[1]</sup> »

Il faut donc se féliciter du retour de la littérature dans la classe du FLE sous la forme des supports pédagogiques, après des décennies d'exclusion. Mais les vieilles questions subsistent. Sans parler des difficultés liées à la dimension culturelle, l'écueil principal reste la question de la grammaire. Les manuels de grammaire du FLE, essentiellement

prescriptifs, exposent avec une rigueur logique les règles normatives du français. Mais le français littéraire contient bien des faits de langue qui sortent du cadre de ces manuels. En introduisant des textes littéraires dans sa classe, l'enseignant risque d'être confronté à des questions de la part des apprenants, dont voici un exemple : pourquoi l'auteur écrit *je puis*, au lieu de *je peux* ? L'explication forcément abondante de l'enseignant risque de le conduire trop loin. Une page peut illustrer toute la complexité de la langue française. C'est au chapitre V de *Bouvard et Pécuchet*, quand les études de ces deux personnages principaux du roman les conduisent dans le domaine de la littérature :

« On recommande formellement de choisir un classique pour se mouler sur lui mais tous ont leurs dangers — et non seulement ils ont péché par le style — mais encore par la langue.

Une telle assertion déconcerta Bouvard et Pécuchet et ils se mirent à étudier la grammaire.

Avons-nous dans notre idiome des articles définis et indéfinis comme en latin ? Les uns pensent que oui, les autres que non. Ils n'osèrent se décider.

Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les occasions où le sujet ne s'accorde pas.

Nulle distinction autrefois entre l'adjectif verbal et le participe présent, mais l'Académie en pose une peu commode à saisir.

Ils furent bien aises d'apprendre que *leur*, pronom, s'emploie pour les personnes mais aussi pour les choses, tandis que *où* et *en* s'emploient pour les choses et quelquefois pour les personnes.

Doit-on dire « cette femme a l'air bon » ou « l'air bonne » ? — « une bûche de bois sec » ou « de bois sèche » — « ne pas laisser de » ou « que de » — « une troupe de voleurs survint », ou « survinrent » ?

Autres difficultés : « Autour » et « à l'entour » dont Racine et Boileau ne voyaient pas la différence — « imposer » ou « en imposer » synonymes chez Massillon et chez Voltaire ; « croasser » et « coasser » confondus par La Fontaine, qui pourtant savait reconnaître un corbeau d'une grenouille.

Les grammairiens, il est vrai, sont en désaccord ; ceux-ci voyant une beauté, où ceux-là découvrent une faute. Ils admettent des principes dont ils repoussent les conséquences, proclament les conséquences dont ils refusent les principes, s'appuient sur la tradition, rejettent les maîtres, et ont des raffinements bizarres. Ménage au lieu de *lentilles* et

*cassonade* préconise *nentilles* et *castonade*. Bouhours *jérarchie* et non pas *hiérarchie*, et M. Chapsal les *œils de la soupe*.

Pécuchet surtout fut ébahi par Génin. Comment ? des *z'annetons* vaudrait mieux que des *hannetons*, des *z'aricots* que des *haricots* — et sous Louis XIV, on prononçait *Roume* et *M. de Lioune* pour Rome et M. de Lionne !

Litré leur porta le coup de grâce en affirmant que jamais il n'y eut d'orthographe positive, et qu'il ne saurait y en avoir.

Ils en conclurent que la syntaxe est une fantaisie et la grammaire une illusion. » <sup>[2]</sup>

L'écriture flaubertienne peut être qualifiée d'érudite, car elle s'appuie bien souvent sur des sources qui font autorité, et cela quelquefois dans une intention de les ridiculiser. Cette page sur la grammaire ne fait pas exception. Quelques questions soulevées ici par Flaubert avaient déjà été examinées par des grammairiens. Par exemple, à propos de la question : *une troupe de voleurs survint* ou *survinrent*, Vaugelas avait fourni la réponse suivante : à cause du complément *de personnes* qui est au pluriel, il faut dire *une infinité de personnes ont pris la peine* etc. et non pas *une infinité de personnes a pris la peine*. De même, il faut écrire *une infinité de monde se jeta là-dedans* et non pas *une infinité de monde se jetèrent*. Vaugelas poursuit : « *La plupart* régit toujours le pluriel, comme *la plupart se laissent emporter à la coutume*, et *la plus grand'part* régit toujours le singulier, comme *la plus grand'part se laisse emporter*. » Et selon la règle précédemment expliquée qui veut que « le génitif donne la loi au verbe et non pas le nominatif », « on dit *la plupart du monde fait*, quoique l'on dise toujours *la plupart font* » <sup>[3]</sup>. Tant de subtilités en ont fait hésiter plus d'un, tel Monsieur Jourdain.

## 1. Mythe de la clarté

Le mythe qui plairait aux enseignants du FLE serait celui de la clarté de la langue française. Comme le déclare péremptoirement Rivarol : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ». Le classicisme avait favorisé ce mythe dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Une des preuves souvent avancées de cette clarté est la phrase robuste du français. Selon Port-Royal, l'ordre de la phrase française — sujet-verbe-complément — épouse étroitement l'ordre logique de la pensée. « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, remarque aussi Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. » ; « Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. » Par rapport

aux langues dans lesquelles prévaut l'inversion, « le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison »<sup>[4]</sup>.

En raison de l'exigence de clarté, le français insiste fort sur le sens à exprimer, et le développe entièrement pour qu'aucune ombre ne subsiste. C'est ainsi que Nicole corrige cette phrase *Les Français sont bons soldats* en *Les Français qui sont soldats sont ordinairement bons soldats*<sup>[5]</sup>. De même, déclare le sévère Girault-Duvivier, dont *La Grammaire des Grammaires*, qui a connu vingt et une rééditions depuis 1811 jusqu'en 1879, et qui a été très consultée tout au long du dix-neuvième siècle, notamment par Flaubert : « Je ne dirai point les devoirs *d'homme à homme* », mais « les devoirs de *l'homme envers l'homme* »<sup>[6]</sup>. Oustinoff explique : « Le français a tendance à utiliser les mots à sémantisme *plein*, tels que les substantifs, l'anglais les mots grammaticaux (plus abstraits), tels que les prépositions ou les particules adverbiales. Sur un quai de gare on dira : *Trains à destination de Londres*. En anglais, une simple préposition fait l'affaire : *Trains to London*. [...] Cette tendance du français à l'*étouffement* se retrouve par rapport à d'autres langues, même plus proches, comme l'espagnol. »<sup>[7]</sup>

Le mythe de la clarté ne sera contesté qu'à la période symboliste, par les poètes du cercle de Mallarmé. En regardant de près, on découvre que le français n'est pas aussi clair que certains le prétendent, comme c'est le cas des diplomates voulant justifier la rédaction des documents en français dans des conventions internationales. Des expressions ambiguës peuvent surgir de temps à autre, comme dans ces exemples cités par Meschonnic dans son *Essai sur une clarté obscure* : « Les homophonies (ver, verre, verres, vert, verts, vair, et vairs) [...] [sont] généralement résolues par leur contexte, les ambiguïtés de construction, de même (*j'ai vu peindre cette femme*), ou *l'homme que je suis* (du verbe *être* ou de *suivre*) »<sup>[8]</sup>. Dans la foulée, on peut citer d'autres homophones comme *ceint/sain/saint/sein/seing*<sup>[9]</sup>, ou des mots ambivalents comme *sanctionner* qui, selon le dictionnaire Robert, signifie *confirmer par une sanction* autant que *punir d'une sanction*. C'est ce jeu sur l'ambiguïté qui a sans doute permis à Stendhal de se moquer ainsi d'un prélat jésuite, élu au siège de l'Académie sans rien écrire : « C'est précisément à cause de cette inaptitude, qui aurait dû exclure de l'Académie *le premier baron chrétien*, que toute la haute société avait tenu, par sa présence, à sanctionner sa réception »<sup>[10]</sup>.

## 2. Exemples de quelques difficultés de langue

Pour illustrer le défi à relever, passons maintenant en revue des difficultés ou erreurs de français remarquées par quelques bons auteurs du passé. Ces derniers que nous citons

sont aussi ceux proposés d'habitude aux études dans les manuels de lycée en France. Nous les classerons selon les catégories suivantes : syntaxe, conjugaison, mots monosyllabiques, préposition, orthographe et lexicologie.

## 2.1. Syntaxe

Flaubert est sans doute trop sévère quand il traque dans le roman d'une amie deux relatifs se régissant : « *qui* embrasse l'étendue du lit *qu'elle* occupait »<sup>[11]</sup>. Par contre, Stendhal, dans son feuilleton de 1825, à propos d'un livre d'un général comte d'Empire, a bien remarqué une erreur due à l'ellipse excessive : « Dans la toute première phrase de son ouvrage, l'auteur a commis une faute de grammaire, dans une vaine tentative de concision, à la manière de Tacite : “Depuis 1807, l'intervalle entre le Rhin et le Niémen était franchi et ces deux fleuves devenus rivaux.” »<sup>[12]</sup>. En effet, les deux auxiliaires formés du verbe *être* ne sont pas de même nature : le premier (*était*) marque le passif, alors que le second (*étaient* resté implicite) est l'auxiliaire du verbe *devenir*. Deux ans plus tôt, il s'était moqué du style « ridicule » du roi Louis XVIII dans sa *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz* : « Il est écrit d'un style de femme de chambre, comme disait Voltaire, en parlant de l'ouvrage du roi Charles IX sur la chasse [...] On a compté que le mot *bien* est répété jusqu'à six fois dans la même phrase. Il y a des solécismes que le prote du plus mince journal prendrait sur lui de corriger dans un article de sa feuille périodique ; par exemple : “Je commence à être un peu lourd pour monter et descendre facilement de cabriolet.” On ne peut pas dire : monter *de* cabriolet. Un enfant dirait, en voyant une telle phrase, il faut : pour *monter en cabriolet et en descendre*. »<sup>[13]</sup>. Dans son propre texte, Stendhal se surveillait d'éventuelles fautes dues à un reste du patois du Dauphiné, sa région d'origine. Il nota en 1839 : « Faute de style : *je veux l'aller voir*. Il faut : *je veux aller le voir*. »<sup>[14]</sup>.

## 2.2. Conjugaison

Pour les apprenants sinophones, les variations morphologiques du verbe constituent une difficulté. Mais le vrai casse-tête réside dans la conjugaison. Le système de la conjugaison que possède le « langage articulé »<sup>[15]</sup> et alphabétique tel le français, donne beaucoup d'avantages, comme l'affirmait Nicolas de Condorcet, par rapport à la langue chinoise, langue idéogrammatique, qui en est dépourvue. En plus des trois temps du passé (passé composé, imparfait et passé simple), du présent de l'indicatif et du futur simple, il y a le plus-que-parfait qui marque l'antériorité par rapport aux temps du passé et même du

présent, et un futur antérieur par rapport au futur simple. L'inconvénient de ce système parfaitement logique est qu'il demande une prouesse de mémoire, à cause des nombreuses exceptions. Sans trop prolonger notre exposé sur les difficultés du système verbal français ressenties par les apprenants sinophones, sujet de recherche intéressant même s'il est compliqué, nous ne citons ici qu'un fait, au plan morphologique, pour illustrer sa complexité. Par exemple : pour les verbes en -re de la troisième personne du pluriel, au présent, on obtient : ils font (faire), ils rient (rire), ils écrivent (écrire), ils disent (dire), ils cuisent (cuire). Et pour les verbes en -oudre, au passé composé : j'ai cousu (coudre), j'ai résolu (résoudre), j'ai absous (absoudre), j'ai moulu (moudre)<sup>[16]</sup>. Cette complexité embarrasse même Mérimée, célèbre pour ses dictées. Tourmenté par la révolution de 1848, Mérimée a un instant songé, en plaisantant, à s'expatrier pour enseigner le français ; « Mais, dit-il, il me vient un scrupule, c'est que je serais bien embarrassé pour les verbes irréguliers.<sup>[17]</sup> » ; « Je vais repasser mes verbes irréguliers. Ce qui se dit et ce qui se fait particulièrement par nos amis me semble si extravagant que chaque jour je pense à abuser de mon état d'académicien pour gagner ma vie comme précepteur en pays aristocratique. »<sup>[18]</sup>.

Quant à Flaubert, s'il lui arrive d'utiliser le passé simple dans sa correspondance, sans doute à cause de sa forme étrange : « un jour [...] vous me *parlâtes* de... »<sup>[19]</sup>, c'est le subjonctif imparfait qui attire surtout sa moquerie. Il écrit par exemple : « Si par hasard vous restiez à Paris quelques jours encore et que vous *vissiez* (comme j'ai un joli style, hein !)... »<sup>[20]</sup> ; « Je ne croyais pas que vous *dussiez* (comme j'écris purement !) [...] être revenus ici [...] au plus tard. »<sup>[21]</sup> ; « Il faudrait que j'emprunte (ou empruntasse) à des amis »<sup>[22]</sup> ; « il désirait que je *lusse* (pardon du subjonctif) le roman »<sup>[23]</sup> ; « il serait possible que j'*avançasse* de quinze jours mon voyage »<sup>[24]</sup> ; « il faudrait que je *susse* l'adresse dudit atelier »<sup>[25]</sup>.

Il arrive qu'on hésite sur l'auxiliaire du passé composé des verbes de déplacement. Faut-il écrire : *Depuis notre adieu, le temps est passé*, ou *le temps a passé* ? La grammaire normative nous enseigne que le premier est plus juste. Mais notre hésitation rencontre celle de Stendhal qui s'est posé la même question, à propos du verbe *monter* : « Faut-il dire je suis monté, ou j'ai monté à sa chambre ? »<sup>[26]</sup>. De même, le verbe *changer* : une majorité d'auteurs écrivent avec l'auxiliaire *être*, par exemple : « Il me dit que [...] je parle moins vite qu'autrefois et que ma voix *est* changée. »<sup>[27]</sup> ; « Il est évident que les Italiens *sont* changés depuis le temps de Pergolèse. »<sup>[28]</sup> ; « Tout cela *est* changé depuis vingt ans ! »<sup>[29]</sup> ; « Les temps *sont* changés. »<sup>[30]</sup>. Montesquieu écrit dans *Lettres persanes* que la mode parisienne change rapidement ; « avant que tu eusses reçu ma lettre, tout *serait* changé »<sup>[31]</sup>. Mais à

notre étonnement, nous découvrons quelques auteurs qui adoptent *avoir* comme auxiliaire. Par exemple, dans *Mémoires de deux jeunes mariées* de Balzac, Hénarez réitère son amour à Louise : « je n'*ai* pas changé »<sup>[32]</sup>. L'académicien Jean-François Revel écrit tantôt avec l'un : « La terminologie de la cuisine et du service de table [...] se modifie sans cesse, les produits mêmes *ont* changé... »<sup>[33]</sup>, tantôt avec l'autre : « Tout *est* changé »<sup>[34]</sup>. Enfin, Girault-Duvivier explique que plusieurs verbes peuvent se conjuguer avec l'auxiliaire *être*, si l'on veut exprimer l'état, la situation, et avec l'auxiliaire *avoir*, s'il s'agit de l'action, du passage d'un état à un autre<sup>[35]</sup>.

## 2.3. Les pronoms relatifs *qui, que, dont, où*

Les apprenants étrangers ont appris des manuels de grammaire et d'exercices l'usage normatif des pronoms relatifs *qui, que, dont, où*. Ils sont donc capables de reconnaître des erreurs. Delacroix, parlant de son caractère fortement impressionnable, a commis une faute d'inattention dans cette phrase : « c'est de l'imagination sans doute *que* je parle, qui me maîtrise et me mène<sup>[36]</sup> ». Le pronom relatif *dont* serait plus correct selon la grammaire prescriptive comme la *Grammaire de la Sorbonne*. Mais à côté des règles, il y a l'usage, dont le droit respecté par la grammaire descriptive n'est guère moindre. Par exemple, celui-ci permet qu'on dise : *C'est là que le bât blesse*, au lieu de dire plus correctement : *C'est là où le bât blesse*.

## 2.4. La préposition *de*

De petits mots monosyllabiques peuvent causer de grands soucis aux apprenants étrangers. Les enseignants eux-mêmes peuvent en rester cois. Comment expliquer la présence des *d'ou de* dans ces phrases de Stendhal : « En France, la première nécessité de la vie a toujours été *d'être* à la mode. » ; « L'essence de la mode est *de* changer sans cesse », et dans celles de Voltaire : « C'est obliger tout le monde que *de* rendre service à un honnête homme. » ; « C'est créer les talents que *de* les mettre en place. » ? Encore : pourquoi Voltaire, dans une même page, donne-t-il deux formes différentes à une même phrase : « Mes amis, vous alliez vous quereller pour rien, car vous êtes tous *du* même avis. » ; « Vous êtes donc tous *de* même avis ? »<sup>[37]</sup>.

En effet, la préposition *de* constitue une question souvent posée par nos étudiants, qui hésitent à choisir entre *de* et *des*. On leur enseigne qu'en principe, l'emploi de *de* et de *du/de la/des* (c'est-à-dire : *de* + les articles *le/la/les*) est réglé selon la « distinction du sens

partitif avec le sens général ». Ainsi, explique Girault-Duvivier : « on écrira sans l'article, pour indiquer un sens partitif, un sens pris indéterminément » ; on écrira par exemple « Code *de* commerce et non pas Code *du* commerce ». « Mais, voulant marquer un sens individuel, général, déterminé, on écrira : [...] Chambre *du* commerce, et non pas chambre *de* commerce. » Son continuateur Auguste Lemaire ajoute une explication supplémentaire : « On dira les *chambres de commerce* en général, et *le Code du commerce* si on le compare au code d'une autre partie. »<sup>[38]</sup> Il faut bien excuser nos étudiants qui posent ces questions, auxquelles les locuteurs natifs de français ne pensent que rarement : étant adultes, ils ne sont plus capables d'apprendre par automatisme, comme le font les enfants de trois à cinq ans.

## 2.5. Autres prépositions

On peut penser qu'en français, l'emploi des prépositions est fixé par l'usage, contre lequel la raison puriste n'a pas toujours le dernier mot. Stendhal était sans doute sévère quand il souhaitait qu'un jeune auteur, à qui il donnait des conseils, écrive selon la bonne logique : « Servez-vous du français employé dans les traductions de MM. de Port-Royal, publiées vers 1660. Selon eux, on ne doit pas avoir une passion *au* cœur ; ils disent *dans* le cœur. C'est *le Charivari* qui dit *au* cœur. *Le Charivari* est admirable lorsqu'il fait rire, et non par son style prétentieux. »<sup>[39]</sup>

Faut-il dire *en même temps* ou *dans le même temps* ? *A travers* ou *au travers* ? Vaugelas estime *au travers* « beaucoup meilleur »<sup>[40]</sup>. En dehors de la forme qu'il faudrait retenir, l'usage peut aussi surajouter aux termes des connotations implicites. Quand Péguy moque Gustave Lanson, incapable « *d'entendre* un texte, et *d'entendre à* un texte »<sup>[41]</sup>, on soupçonne qu'il y a là une nuance fine, que discerne le locuteur natif mais qui échappe à l'étranger. Ainsi, un petit mot peut modifier le sens. Stendhal à Londres critique les Anglais qui ignorent « les subtilités de notre langue ». Par exemple : « L'amour est décrit avec plus de délicatesse dans les *Mémoires* de Harriett que dans les romans de Walter Scott ». Cependant, « Les *Mémoires* de Harriett Wilson que l'on trouve ici pleins d'esprit et d'intelligence deviennent ridicules dès qu'ils se mêlent de citer du français ; comme, par exemple, lorsqu'ils disent *à la distance* au lieu de *à distance*. Ces expressions expriment des idées parfaitement différentes »<sup>[42]</sup>.

## 2.6. Orthographe et lexicologie

En français, on respecte l'orthographe, tout comme en chinois on calligraphie en veillant au nombre de traits des idéogrammes. Cependant, on peut écrire la *clé* ou la *clef*. Stendhal écrit *le remords* au singulier, *pis* au lieu de *pire* selon la forme plus littéraire. Si Stendhal écrit : « Il y a des peintres naturalistes et des peintres *idéals*. »<sup>[43]</sup>, c'est parce que, selon *Le Robert*, le mot *idéal*, au pluriel, peut être *idéaux* ou *idéals*.

Nous pensons que l'imprimeur de Barthes a commis une erreur en nous faisant lire que *La Recherche* de Proust « repose sur un principe provoquant : la *désorganisation* du Temps »<sup>[44]</sup>, au lieu de l'orthographe correcte *provocant*.

Quand nous lisons un roman du passé, il y a de fortes chances de rencontrer des anomalies comme dans cette phrase : « Ne l'aimé-je point toujours ? » Écoutons l'explication de Vaugelas : « *aimé-je sans être aimé ?* Je dis qu'*aime*, première personne du présent de l'indicatif en cette rencontre, ne s'écrit ni ne se prononce comme de coutume, car l'*e* qui est féminin, *aime*, se change en *é* masculin, *aimé*, et se doit écrire et prononcer *aimé-je*. Cette remarque est très nécessaire pour les provinces de delà [sic] Loire où l'on écrit et où l'on prononce *aime-je* »<sup>[45]</sup>.

Un des avantages des textes littéraires est leur richesse lexicale, qui peut devenir infiniment chatoyante chez des auteurs comme Proust. Quittant le texte proustien, on se rend compte que la tournure populaire n'est pas moins riche. Celle de Céline par exemple, très travaillée, systématise l'écart par rapport au langage soutenu. L'argot dans les textes était rare avant le dix-neuvième siècle, et n'apparaissait que sporadiquement. Ainsi, cette expression de Vautrin : *Ça me connaît*, prononcée après qu'il a démonté et réparé une serrure<sup>[46]</sup>. Stendhal, sans doute par esprit de provocation contre l'académisme, écrit *Ce que c'est que le romantisme*<sup>[47]</sup>. Sartre, pour se montrer familier, préfère le slogan *L'enfer, c'est les autres* au lieu de : *L'enfer, ce sont les autres*.

### 3. L'Usage vs la Règle

Le grammairien et l'écrivain relèvent chacun de principes différents. Lanson constate : « Une lutte s'est établie au dix-neuvième siècle, entre l'écrivain et le grammairien »<sup>[48]</sup>. Cet état contraignant, Flaubert, s'appuyant toujours sur Girault-Divivier, Littré et le dictionnaire de l'Académie, était bien placé pour le connaître. Les grammairiens, inflexibles, énoncent : « les règles, lorsque surtout elles sont fondées sur la raison, ne doivent point être violées, même par les grands écrivains. »<sup>[49]</sup>. Flaubert s'y plia, par exemple pendant la correction de *l'Éducation sentimentale* en 1869, et demanda conseil à ses amis confrères. Du Camp lui

fit 251 remarques. Bouilhet envoya aussi de son côté une liste des fautes en ajoutant : « Tu te f[ous] trop de la grammaire ! » Flaubert excédé leur répondit : « Le style et la grammaire sont choses fort différentes. Je voudrais que la grammaire *soit* à tous les diables, et non pas *fût*, entends-tu ? »<sup>[50]</sup>. Néanmoins, le courroux passé, il revenait toujours à son pensum, qui le faisait sans cesse geindre, comme au moment des préparations de *Bouvard et Pécuchet* : « Je travaille comme trente-six mille hommes. Présentement, c'est la Grammaire française qui m'occupe — est-ce bête, mon Dieu ! »<sup>[51]</sup>. Dans le roman de *Bouvard et Pécuchet*, les deux héros éponymes, malgré la conclusion qui clôt leurs études grammaticales : « la syntaxe est une fantaisie et la grammaire une illusion »<sup>[52]</sup>, en restent secrètement préoccupés. Des questions de français les tourmenteront de temps en temps, par exemple : « D'où vient que *ch* dans orchestre a le son d'un *q* et celui d'un *k* dans archéologie ? On doit par moments joindre deux voyelles, d'autres fois les détacher. »<sup>[53]</sup>. Mais ce problème concernant la prononciation sort du cadre de notre étude.

La grammaire paraît douteuse aux yeux de Flaubert, à cause de nombreuses exceptions à la règle. En raison de son ambition parfois excessive, Girault-Duvivier voulait donner partout des règles, générant ainsi des passages qui prêtent à sourire. Par exemple, réfléchissant sur des règles pour les « [s]ubstantifs dont la terminaison sert à en faire connaître le genre », il énonce : « Les noms communs terminés par A, AS, AT : *Brouhaha*, *ananas*, *bât*, etc., etc., sont tous du genre masculin. ». Puis, les noms se terminant en *-té* sont masculins, à part des exceptions « au nombre de plus de quatre cents » ! Enfin : « Quoique la terminaison *-ée* paraisse mieux convenir aux noms féminins, cela n'empêche pas qu'elle ne soit la terminaison de plusieurs noms masculins » comme : *apogée*, *athée*, *lycée*, *Enée*, *Persée*. « Par une espèce de compensation, la terminaison masculine *-é* est celle de quelques noms propres féminins », comme *Aglaé*, *Daphné*, etc.<sup>[54]</sup>.

Dans le brouillon de *Bouvard et Pécuchet*, une note rédigée hâtivement révèle l'intention de Flaubert dans ce roman : « La Grammaire, démontrer pour le lecteur comme conclusion que *le français* est une utopie, exemples stupides tirés des grammairiens — qui sont toujours en opposition avec les écrivains. *Les fautes permises au grand poète !* etc. (voy. *Grammaire des Grammaires*). Voir Genin Nodier »<sup>[55]</sup>. Quelques mois avant sa mort, il écrit encore à Maupassant à propos d'un poème de celui-ci : « C'est très bien votre *Vénus*. Je n'y vois rien à reprendre que deux petites incorrections grammaticales, mais elles peuvent se défendre. Dormez sur vos deux oreilles. *C'est bon*. »<sup>[56]</sup>. C'est déjà son principe en 1845, quand le narrateur de la première version de son *Éducation sentimentale* critique l'attitude d'Henry qui ne remarque pas « la correction profonde d'une phrase incorrecte »<sup>[57]</sup>.

Auguste Lemaire, responsable des nouvelles éditions de la *Grammaire des Grammaires*, a quelque peu adouci la rigueur de son prédécesseur en accordant une certaine liberté aux bons auteurs. Sous l'Ancien Régime, cette liberté était pourtant naturelle pour la noblesse, et rimait bien avec ses privilèges. Vaugelas, dans ses *Remarques* de 1647, justifie le droit à l'exception accordé aux gentilshommes dans leur usage de la langue, ainsi le droit d'écrire « *Je puis* là où l'analogie tendrait à installer *Je peux* » : « Plusieurs disent et écrivent *je peux*, explique Vaugelas, et Monsieur Coëffeteau le met toujours ainsi. Je ne pense pas qu'il le faille tout à fait condamner ; mais je sais bien que *je puis* est beaucoup mieux dit et plus en usage. On le conjugue ainsi, *je puis, tu peux, il peut*. Il est de la beauté et de la richesse des langues d'avoir ces diversités »<sup>[58]</sup>. De son côté, Rivarol relate que « l'impératrice des Russies, en peignant je ne sais quel avocat français, qui allait faire le législateur dans ses États, écrit à Voltaire que *cet homme est venu législater chez elle*. Ces mots, je le répète, sont du répertoire de la grâce. La grammaire les méconnaît, et on ne les trouve pas dans les dictionnaires.<sup>[59]</sup> » Charles Maupas, le grammairien bloisien qui a écrit un manuel pour son élève le duc de Buckingham intitulé *Grammaire et Syntaxe françoise* (1625), avec cette adresse « A tous seigneurs et gentilshommes d'autre langue et pais, amateurs de langue françoise », déclare : « La Grammaire est un amas de préceptes généraux avec leurs exceptions artistement agencées » ; « On observe les démarches d'usagers choisis », c'est-à-dire toujours parmi la noblesse ; « Les irrégularités, le grammairien ne tente pas de les ramener à force à la règle commune, il les admet comme l'expression de la délicatesse des usagers, comme ce qui les différencie du bas peuple et des pédants. ». Aussi, Maupas admet-il des « inversions raffinées » qui « marquent le gentilhomme » comme : « *Je ne le crains point fust-il un Roland, Fusse-je aussi heureux que vous.* »<sup>[60]</sup>.

Quand on est reconnu bon auteur, on aura aussi le droit d'être quelque peu au-dessus des règles de grammaire. Pour illustrer cette largesse accordée aux auteurs reconnus, citons ici seulement deux figures de style : l'anacoluthie et la syllepse.

Proust définit les anacoluthes comme des « brusques sautes de syntaxe »<sup>[61]</sup>, en voici un exemple dans cette phrase de *La Fugitive* : « Puis l'idée de la réalité revint [quand je] en entrant dans l'antichambre de la duchesse. »<sup>[62]</sup>. Au quotidien, on la dit sans en avoir conscience, par exemple : « Étant absent(s), veuillez nous laisser votre message après le bip sonore. »<sup>[63]</sup>, ou « L'appétit vient en mangeant », qui fut le modèle de cette phrase de D'Artagnan dans *Vingt ans après* : « les idées me viennent en mangeant »<sup>[64]</sup>. Citons pêle-mêle des phrases de certains auteurs tirées de leurs romans : Stendhal, *Armance* : « En arrivant à Andilly avec la lettre écrite d'après les conseils de M. Dolier, l'idée dominante d'Octave pendant toute la route avait été d'obtenir d'Armance qu'elle ne lirait sa lettre que le soir après qu'ils se seraient séparés »<sup>[65]</sup>. Stendhal, *Lucien Leuwen* : « En arrivant à Paris,

il me faut faire de grands efforts pour ne pas tomber dans quelque personnalité »<sup>[66]</sup>. Mérimée, *Carmen* : « Arrivés au corps de garde, le maréchal des logis dit que c'était grave, et qu'il fallait la mener à la prison. »<sup>[67]</sup>. Et Robbe-Grillet, dans *Le Voyeur*, au lieu de dire plus usuellement : *Il n'y avait ni crapaud ni grenouille écrasés à la surface de la chaussée*, préfère écrire : « Écrasés à la surface de la chaussée, il n'y avait ni crapaud ni grenouille. »<sup>[68]</sup>.

Ce que reprochent souvent les grammairiens à Flaubert, ce sont ses syllepses<sup>[69]</sup>. René Dumesnil dit que « Paul Stapler dans son étude sur la *Déformation de la langue française* (*La Revue*, 15 juillet 1906), a relevé quantité d'incorrections et de singularités dans *Madame Bovary* »<sup>[70]</sup>. « La syllepse, explique Girault-Duvivier, a lieu lorsque les mots sont employés selon la pensée, plutôt que selon l'usage de la construction grammaticale. Par cette figure, on met souvent au singulier ce qui devrait être au pluriel, et au pluriel ce qui a rapport au singulier ; nos meilleurs Grammairiens voient de l'élégance dans ce tour, où d'autres ne voient qu'une faute »<sup>[71]</sup>. Ainsi, les phrases suivantes sont des syllepses, quand le pronom *nous* remplace *je* par politesse : « *Persuadé* comme nous le sommes », « soyons *digne* de notre naissance », « soyons *sage* ». La syllepse est donc une « figure par laquelle le discours répond plutôt à la pensée qu'aux règles de la grammaire »<sup>[72]</sup>. Le dictionnaire *Robert* propose l'exemple de « Minuit *sonnèrent* ». Craignant l'abus chez les littéraires, Girault-Duvivier rappela que « ce sont des licences que les poètes et les grands prosateurs se permettent ; et si on les leur pardonne, il est certain qu'on ne les tolérerait pas dans la prose ordinaire. »<sup>[73]</sup> ; dureté de son prédécesseur qu'adoucit Auguste Lemaire en ces termes : « Nous pensons qu'il faut laisser aux écrivains plus de liberté, et ne pas les gêner par des entraves inutiles, quand une expression réunit la clarté à l'élégance »<sup>[74]</sup>.

## Conclusion

À l'oral certainement, et à l'écrit quelquefois, on utilise naturellement sa langue maternelle sans penser aux règles de grammaire. C'est le cas chez les sinophones, mais aussi chez les francophones. L'explication parfois lourde des grammairiens puristes français provient de leur esprit épris de rationalisme, voulant tout enfermer dans un discours logique. Par rapport à ces puristes français, les sinophones n'ont pas autant d'ambition, et utilisent leur langue avec une totale insouciance. La grammaire chinoise existe, certes, mais peu de personnes s'en soucient vraiment, comme le déplore un bon grammairien taiwanais, Si-Guo, dans un article paru en chinois.

La langue française maintient de façon justifiée la tension entre usage et règle, comme dit le proverbe : *l'exception confirme la règle*. Girault-Duvivier lui-même avoue que les grammairiens ont pour mission d'émettre des règles, mais sont obligés de se confronter à « l'inconvénient des exceptions, qui sont inséparables des règles »<sup>[75]</sup>. La clarté du français est plutôt un idéal flou, car cette langue est aussi vivante que riche, comme c'est aussi le cas du chinois. Alain Rey dit aussi qu'« une parole et une écriture trop réglées favorisent une pensée appauvrie, que le purisme et la recherche d'une stabilité sont des illusions, quelquefois amoureuses et lyriques, souvent bornées »<sup>[76]</sup>.

La règle tue, la littérature vivifie. Antoine Albalat avait écrit un livre intitulé *La formation du style par l'assimilation des auteurs*. Son conseil reste toujours valable, car la littérature est *l'art du langage*, comme la définit Paul Valéry<sup>[77]</sup>. Les textes littéraires sont des espaces pleins d'expressions audacieuses, fruits du travail d'écriture. Lanson nous invite à étudier les manuscrits de Flaubert pour mesurer ses « tâtonnements », puis ajoute : « il n'y a pas de création sans effort et sans souffrance. » ; « Il n'y a que le travail obstiné et même douloureux qui vienne à bout de la résistance des mots : écrire juste est difficile, mais combien plus inventer une belle forme ! »<sup>[78]</sup>. La peine de l'auteur fait le bonheur du lecteur. Les textes littéraires nous comblent de leur richesse lexicale et culturelle, et, s'ils soulèvent bien des questions grammaticales difficiles, poussent néanmoins l'esprit à l'audace. Il est à remarquer que si les étudiants taïwanais ne commettent pas les mêmes fautes de français que les petits Français, c'est que nos élèves, qui sont adultes, n'apprennent pas intuitivement, mais par la raison. La règle, exigée par celle-ci, leur est donc aussi nécessaire.

## Bibliographie

---

Arnauld, A., & Nicole, P., 1992, *La logique ou l'art de penser* [1662], Paris, Gallimard, collection Tel.

Barthes, R., 1984, *Le bruissement de la langue*, Paris, Points Essais.

Chevalier, J.-C., 1996, *Histoire de la grammaire française*, Paris, PUF.

Condorcet (de), N., 1988, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, GF-Glammarion.

Dumesnil, R., 1947, *Gustave Flaubert, l'homme et l'œuvre*, Paris, Desclée de Brouwer, collection Temps et visages.

Girault-Duvivier, C. P., 1834 et 1853, *Grammaire des grammaires*, Ed. A. Cotelle, t.1 : 15<sup>e</sup> éd., 1853, t.2 : 1834.

Lanson, G., 1996, *L'art de la prose* [1908], Paris, Éditions de la Table ronde, collection La petite vermillon.

Maillet, J., 2015, *Langue française, Arrêtez le massacre !*, Paris, Éditions de l'Opportun.

Meschonnic, H., 1997, *De la langue française : Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, collection Pluriel.

Oustinoff, M., 2003, *La traduction*, Paris, PUF.

Rey, A., 2007, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris, Éditions Perrin, t.1.

Rivarol (de), A., 1966, *Discours sur l'universalité de la langue française* [1784], Paris, Éditions Pierre Belfond.

Vannier, A., 1915, *La clarté française*, Paris, Fernand Nathan.

Vaugelas, C. F., 1996, *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* [1647], Paris, Éditions Ivrea.

## Notes

---

[1] P. Mérimée, *Portraits historiques et littéraires* [1874], Calmann-Lévy, 1925, p. 142.

[2] G. Flaubert, *Pouvard et Pécuchet* [1881], Gallimard, 1979, p. 217-218.

[3] Vaugelas 1996, p. 61-62.

[4] Rivarol 1966, p. 112.

[5] Arnould & Nicole 1992, p. 143.

[6] Girault-Duvivier, t.1 : 15<sup>e</sup> éd., 1853, t.2 : 1834, p. 215.

[7] Oustinoff 2003, p. 78.

[8] Meschonnic 1997, p. 175.

- [9] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 1141.
- [10] Stendhal, *Paris-Londres. Chroniques*, Ed. Renée Dénier, Stock, 1997, p. 651.
- [11] G. Flaubert, *Correspondance*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973-2007, t.3, p. 680.
- [12] Stendhal, *Paris-Londres. Chroniques, op. cit.*, p. 278.
- [13] Stendhal, *ibid.*, p. 133-134.
- [14] Stendhal, *Œuvres intimes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t.2, 1982, p. 345.
- [15] Condorcet (de) 1988, p. 85.
- [16] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 559.
- [17] P. Mérimée, *La correspondance générale*, t.5, p. 282.
- [18] P. Mérimée, *ibid.*, t.6, p. 208.
- [19] G. Flaubert, *Correspondance, op. cit.*, t.5, p. 396.
- [20] G. Flaubert, *ibid.*, p. 69.
- [21] G. Flaubert, *ibid.*, p. 100.
- [22] G. Flaubert, *ibid.*, p. 113.
- [23] G. Flaubert, *ibid.*, p. 230.
- [24] G. Flaubert, *ibid.*, p. 257.
- [25] G. Flaubert, *ibid.*, p. 858.
- [26] Stendhal, *Journaux & papiers*, Université Stendhal (ELLUG), 2013, p. 429.
- [27] E. Delacroix, *Journal*, Plon, 1996, p. 534.
- [28] Stendhal, *L'Âme et la musique*, Stock, 1999, p. 247.
- [29] Stendhal, *ibid.*, p. 382.
- [30] Stendhal, *Paris-Londres. Chroniques, op. cit.*, p. 469.
- [31] Montesquieu, *Lettres persanes* [1721], Gallimard, 1973, p. 231.

- [32] H. de Balzac, *La Comédie humaine*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t.1, 1976, p. 291.
- [33] J.-F. Revel, *Un festin en paroles*, Éditions Tallandier, 2007, p. 11.
- [34] J.-F. Revel, *ibid.*, p. 198.
- [35] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 464-475.
- [36] E. Delacroix, *op. cit.*, p. 29.
- [37] Voltaire, *Romans et contes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1979, p. 90.
- [38] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 217-218.
- [39] Stendhal, *Correspondance*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1962-1968, t.3, p. 256.
- [40] Vaugelas, *op. cit.*, p. 170.
- [41] Lanson 1996, p. 8.
- [42] Stendhal, *Paris-Londres. Chroniques*, *op. cit.*, p. 389.
- [43] Stendhal, *Œuvres intimes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1955, p. 1223.
- [44] Barthes 1984, p. 338.
- [45] Vaugelas, *op. cit.*, p. 150.
- [46] H. de Balzac, *Le Père Goriot* [1842], Garnier classique, 1963, p. 22.
- [47] Stendhal, *Racine et Shakespeare* [1823-1825], Cercle du bibliophile, 1970, p. 39.
- [48] Lanson, *op. cit.*, p. 302.
- [49] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 422.
- [50] Dumesnil, 1947, p. 258.
- [51] G. Flaubert, *Correspondance*, *op. cit.*, t.5, p. 400.
- [52] G. Flaubert, *Pouvard et Pécuchet*, *op. cit.*, p. 218.
- [53] G. Flaubert, *ibid.*, p. 371.

- [54] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 116-120.
- [55] G. Flaubert, *Bouvard et Pécuchet* [1881], précédé des scénarios, Ed. Alberto Cento, Nizet, 1964, p. 214.
- [56] G. Flaubert, *Correspondance, op. cit.*, t.5, p. 751.
- [57] G. Flaubert, *La première éducation sentimentale*, Livre de poche, 1993, p. 342.
- [58] C. F. Vaugelas, *op. cit.*, p. 75.
- [59] Rivarol (de), *op. cit.*, p. 203.
- [60] Chevalier 1996, p. 29-34.
- [61] M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, t.3, p.153.
- [62] M. Proust, *ibid.*, p. 573.
- [63] Maillet, *op. cit.*, p. 179.
- [64] A. Dumas, *Vingt ans après* [1845], Robert Laffont, Bouquins, 1982 p. 1068.
- [65] Stendhal, *Romans et nouvelles*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t.1, 1952, p. 182.
- [66] Stendhal, *ibid.*, p. 1067.
- [67] P. Mérimée, *Romans et nouvelles*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978, p. 959
- [68] A. Robbe-Grillet, *Le Voyeur*, Les éditions de minuit, 1955, p. 150.
- [69] Vannier 1915, p. 162.
- [70] Dumesnil, *op. cit.*, p. 431.
- [71] Girault-Duvivier, *op. cit.*, p. 361.
- [72] Girault-Duvivier, *ibid.*, p. 323.
- [73] Girault-Duvivier, *ibid.*, p. 393.
- [74] Girault-Duvivier, *ibid.*, p. 410.
- [75] Girault-Duvivier, *ibid.*, p. 124.

[76] Rey 2007, t.1, p. 11.

[77] P. Valéry, *Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t.1, 1957, p. 1359.

[78] Lanson, *op. cit.*, p. 333.

## Pour citer ce document

---

Par An-Chyun Jeng, «La règle tue, la littérature vivifie», *Cahiers FoReLLIS - Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène* [En ligne], ISSN 2729-3130, Cahiers en ligne (depuis 2013), Quelle littérature aujourd'hui en classe de FLE ?, Épilogue, mis à jour le : 24/11/2020, URL : <https://cahiersforell.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=817>

## Quelques mots à propos de : [An-Chyun Jeng](#)

---

Université Tamkang

Maître de conférences, puis professeur associé au Département de français de l'Université Tamkang (Taiwan) depuis 1998, puis professeur à partir de 2019, M. An-Chyun Jeng s'est spécialisé dans des domaines de recherche portant principalement sur la littérature française contemporaine, notamment des auteurs du XIXe siècle comme Stendhal, Mérimée, Flaubert, Baudelaire, Maupassant, Zola, Proust et Gide. En 2007, il a publié une étude sur Prosper Mérimée : *La structure thématique e ...*

## Droits d'auteur

---



This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License CC BY-NC 3.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/fr/>) / Article distribué selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC.3.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/fr/>)

